



membre de



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la protection de la nature, dans un cadre départemental

Narbonne, le 29/11/2018

Convocation du Conseil d'Administration d'ECCLA **Du samedi 15 décembre 2018**

Bonjour,

Nous vous invitons à assister à la prochaine réunion du C.A. :

Samedi 15/12/18 à 9h à Narbonne

Ordre du jour :

- Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 23/06/18 : Observatoire ORANO, CODERST, CDPENAF, inondations (dont Berre), Salsigne, extension du port de PLN, SCOT de la Narbonnaise, ZNT...
- Point sur les Enquêtes Publiques ayant eu lieu dans l'Aude depuis septembre 2018 : Projet ligne TGV Montpellier-Perpignan,...
- Point sur la demande de renouvellement de l'Agrément d'ECCLA.
- Discussion sur l'organisation du prochain débat à organiser début 2019.
- Point sur l'opération « Nous voulons des coquelicots ».
- Point sur le site Internet.
- Point sur les actions et formations de FNE-LR.
- Questions diverses.

Comptant sur la présence de chacun, nous rappelons que le C.A. est ouvert à tous les adhérents. Écologiquement vôtres.

La Présidente, Maryse Arditi

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 41 75 78
Courriel : eccla@wanadoo.fr Site : eccla-asso.fr